

À Volker Turk, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme - Palais Wilson, Genève

Le 28 octobre 2023

Monsieur le Haut-Commissaire,

Il s'agit de ma dernière communication officielle en tant que directeur du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme.

Je vous écris dans un moment de grande angoisse pour le monde, y compris pour beaucoup de nos collègues. Une fois de plus, nous assistons à un génocide qui se déroule sous nos yeux, et l'Organisation que nous servons semble impuissante à l'arrêter. En tant que spécialiste des Droits de l'Homme en Palestine depuis les années 1980, ayant vécu à Gaza en tant que conseiller des Nations unies pour les Droits de l'Homme dans les années 1990, et ayant conduit plusieurs missions dans ce pays auparavant et depuis lors, cette situation me touche personnellement au plus haut point.

J'ai également travaillé dans ces institutions lors des génocides contre les Tutsis, les Bosniaques musulmans, les Yazidis et les Rohingya. Dans chaque cas, lorsque la poussière est retombée sur les horreurs perpétrées contre des populations civiles sans défense, il est devenu douloureusement clair que nous avons manqué à notre devoir de répondre aux impératifs de prévention des atrocités de masse, de protection des personnes vulnérables et de l'obligation de rendre des comptes pour les auteurs de ces actes. Il en a été de même avec les vagues successives de meurtres et de persécutions à l'encontre des Palestiniens tout au long de l'existence des Nations unies.

Monsieur le Haut-Commissaire, nous échouons à nouveau.

En tant qu'avocat spécialisé dans les droits de l'homme et fort d'une expérience de plus de trente ans dans ce domaine, je sais bien que le concept de génocide a souvent fait l'objet d'abus politiques. Mais le massacre actuel du peuple palestinien, ancré dans une idéologie coloniale ethno-nationaliste, dans la continuité de décennies de persécution et d'épuration systématiques, entièrement fondées sur son statut d'Arabe, et associé à des déclarations d'intention explicites de la part des dirigeants du gouvernement et de l'armée israéliens, ne laisse aucune place au doute ou au débat. À Gaza, les maisons civiles, les écoles, les églises, les mosquées et les établissements médicaux sont attaqués sans raison et des milliers de civils sont massacrés. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem occupée, les maisons sont saisies et réaffectées en fonction de la race, et de violents pogroms organisés par les colons sont accompagnés par des unités militaires israéliennes. Dans tout le pays, l'Apartheid règne.

Il s'agit d'un cas typique de génocide. Le projet colonial européen, ethno-nationaliste, de colonisation en Palestine est entré dans sa phase finale, vers la destruction accélérée des derniers vestiges de la vie palestinienne indigène en Palestine. Qui plus est, les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et d'une grande partie de l'Europe sont totalement complices de cet horrible assaut. Non seulement ces gouvernements refusent de s'acquitter de leurs obligations conventionnelles "d'assurer le respect" des conventions de Genève, mais ils arment activement l'assaut, fournissent un soutien économique et des renseignements, et couvrent politiquement et diplomatiquement les atrocités commises par Israël.

En écho, les grands médias occidentaux, de plus en plus inféodés et proches de l'État, sont en violation ouverte de l'article 20 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques<sup>1</sup>, déshumanisant continuellement les Palestiniens pour faciliter le génocide, et diffusant de la propagande pour la guerre et l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence. Les entreprises de médias sociaux basées aux États-Unis étouffent les voix des défenseurs des droits de l'Homme tout en amplifiant la propagande pro-israélienne. Les contrôleurs en ligne du lobby israélien et les GONGOS (ONG gouvernementales) harcèlent et salissent les défenseurs des droits de l'Homme, et les universités et employeurs occidentaux collaborent avec eux pour punir ceux qui osent s'élever contre les atrocités. À la suite de ce génocide, ces acteurs doivent également rendre des comptes, comme ce fut le cas pour la radio des *Milles Collines* au Rwanda.

Dans de telles circonstances, notre organisation est plus que jamais appelée à agir de manière efficace et fondée sur des principes. Mais nous n'avons pas relevé le défi. Le pouvoir de protection du Conseil de sécurité a de nouveau été bloqué par l'intransigeance des États-Unis, le Secrétaire Général est attaqué pour les protestations les plus légères, et nos mécanismes de défense des droits de l'Homme font l'objet d'attaques calomnieuses soutenues de la part d'un réseau organisé d'impunité en ligne.

Des décennies de distraction par les promesses illusoires et largement décevantes d'Oslo ont détourné l'Organisation de son devoir essentiel de défense du droit international, des droits de l'Homme et de la Charte elle-même. Le mantra de la "solution à deux États" est devenu une plaisanterie ouverte dans les couloirs de l'ONU, à la fois pour son impossibilité absolue dans les faits et pour son incapacité totale à tenir compte des droits de l'Homme inaliénables du peuple palestinien. Le soi-disant "Quartet" n'est plus qu'une feuille de vigne pour l'inaction et la soumission à un statu quo brutal. La déférence (écrite par les États-Unis) à l'égard des "accords entre les parties elles-mêmes" (au lieu du droit international) a toujours été une légèreté transparente, destinée à renforcer le pouvoir d'Israël sur les droits des Palestiniens occupés et dépossédés de leurs biens.

Monsieur le Haut-Commissaire, je suis venu à cette Organisation dans les années 1980, parce que j'y ai trouvé une institution fondée sur des principes et des normes qui était résolument du côté des droits de l'Homme, y compris dans les cas où les puissants États-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe n'étaient pas de notre côté. Alors que mon propre gouvernement, ses institutions de subsidiarité et une grande partie des médias américains soutenaient ou justifiaient encore l'apartheid sud-africain, l'oppression israélienne et les escadrons de la mort d'Amérique centrale, les Nations unies défendaient les peuples opprimés de ces pays. Nous avions le droit international de notre côté. Nous avions les droits de l'Homme de notre côté. Nous avions les principes de notre côté. Notre autorité était ancrée dans notre intégrité. Mais ce n'est plus le cas.

Au cours des dernières décennies, des éléments clés des Nations unies ont cédé au pouvoir des États-Unis et à la peur du lobby israélien, abandonnant ces principes et se retirant du droit

---

<sup>1</sup> 1. Toute propagande en faveur de la guerre est interdite par la loi.

2. Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdit par la loi. (PIRDPC – 1976)

international lui-même. Nous avons beaucoup perdu dans cet abandon, notamment notre propre crédibilité mondiale. Mais c'est le peuple palestinien qui a subi les plus grandes pertes à cause de nos échecs. L'ironie de l'histoire veut que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) ait été adoptée l'année même où la Nakba a été perpétrée contre le peuple palestinien. Alors que nous commémorons le 75e anniversaire de la DUDH, nous ferions bien d'abandonner le vieux cliché selon lequel la DUDH est née des atrocités qui l'ont précédée, et d'admettre qu'elle est née *en même temps* que l'un des génocides les plus atroces du XXe siècle, celui de la destruction de la Palestine. D'une certaine manière, les auteurs de la Constitution promettaient les droits de l'Homme à tout le monde, *sauf* au peuple palestinien. N'oublions pas non plus que les Nations unies ont commis le péché originel de faciliter la dépossession du peuple palestinien en ratifiant le projet colonial européen qui s'est emparé des terres palestiniennes et les a remises aux colons. Nous avons beaucoup à expier.

Mais la voie de l'expiation est claire. Nous avons beaucoup à apprendre de la position de principe adoptée ces derniers jours dans des villes du monde entier, où des masses de gens s'élèvent contre le génocide, même au risque d'être battus et arrêtés. Les Palestiniens et leurs alliés, les défenseurs des droits de l'Homme de tous bords, les organisations chrétiennes et musulmanes et les voix juives progressistes qui disent "pas en notre nom", montrent tous la voie. Il ne nous reste plus qu'à les suivre.

Hier, à quelques rues d'ici, la gare Grand Central de New York a été complètement envahie par des milliers de défenseurs juifs des droits de l'Homme, solidaires du peuple palestinien et exigeant la fin de la tyrannie israélienne (beaucoup d'entre eux risquant d'être arrêtés). Ce faisant, ils ont éliminé en un instant l'argument de propagande de la hasbara israélienne (et le vieux trope antisémite) selon lequel Israël représente en quelque sorte le peuple juif. Ce n'est pas le cas. Et, en tant que tel, Israël est seul responsable de ses crimes. Sur ce point, il convient de répéter, malgré les calomnies du lobby israélien, que la critique des violations des droits de l'Homme par Israël n'est pas antisémite, pas plus que la critique des violations saoudiennes n'est islamophobe, la critique des violations du Myanmar n'est anti-bouddhiste, ou la critique des violations indiennes n'est anti-hindouiste. Lorsqu'ils cherchent à nous faire taire par des calomnies, nous devons élever la voix, et non la baisser. J'espère que vous conviendrez, Monsieur le Haut-Commissaire, qu'il s'agit là de l'essence même de l'expression de la vérité au pouvoir.

Mais je trouve également de l'espoir dans ces voix des Nations unies qui ont refusé de compromettre les principes de l'Organisation en matière de droits de l'Homme, malgré les énormes pressions exercées en ce sens. Nos rapporteurs spéciaux indépendants, nos commissions d'enquête et nos experts, ainsi que la plupart des membres de notre personnel, ont continué à défendre les droits de l'Homme du peuple palestinien, alors même que d'autres parties des Nations unies (même au plus haut niveau) ont honteusement courbé l'échine devant le pouvoir. En tant que gardien des normes et standards en matière de droits de l'Homme, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme a le devoir particulier de défendre ces standards. Notre tâche, je crois, est de faire entendre notre voix, du Secrétaire Général à la dernière recrue des Nations unies, et horizontalement dans l'ensemble du système des Nations unies, en insistant sur le fait que les droits de l'Homme du peuple palestinien ne font

l'objet d'aucun débat, d'aucune négociation, ni d'aucun compromis, *où que ce soit* sous le drapeau bleu.

À quoi ressemblerait donc une position fondée sur les normes de l'ONU ? À quoi travaillerions-nous si nous étions fidèles à nos admonestations rhétoriques sur les droits de l'Homme et l'égalité pour tous, la responsabilité pour les auteurs, la réparation pour les victimes, la protection des personnes vulnérables et l'autonomisation des détenteurs de droits, le tout dans le cadre de l'État de droit ? La réponse, je crois, est simple : si nous avons la lucidité de voir au-delà des écrans de fumée propagandistes qui déforment la vision de la justice pour laquelle nous avons prêté serment, le courage d'abandonner la peur et la déférence à l'égard des États puissants, et la volonté d'embrasser véritablement la bannière des droits de l'Homme et de la paix. Certes, il s'agit d'un projet à long terme et d'une pente ardue. Mais nous devons commencer maintenant ou nous abandonner à une horreur indicible. Je vois dix points essentiels :

**1. Une action légitime :** Premièrement, nous devons, au sein des Nations unies, abandonner le paradigme d'Oslo, qui a échoué (et qui est en grande partie fallacieux), sa solution illusoire à deux États, son Quartet impuissant et complice, et sa soumission du droit international aux diktats d'une présumée convenance politique. Nos positions doivent être fondées sans équivoque sur les droits de l'Homme et le droit international.

**2. Une vision claire :** Nous devons cesser de prétendre qu'il s'agit simplement d'un conflit territorial ou religieux entre deux parties belligérantes et admettre la réalité de la situation dans laquelle un État au pouvoir disproportionné colonise, persécute et dépossède une population indigène sur la base de son appartenance ethnique.

**3. Un État unique fondé sur les droits de l'Homme :** Nous devons soutenir l'établissement d'un État unique, démocratique et laïque dans toute la Palestine historique, avec des droits égaux pour les chrétiens, les musulmans et les juifs, et, par conséquent, le démantèlement du projet colonialiste profondément raciste et la fin de l'Apartheid sur tout le territoire.

**4. Lutte contre l'Apartheid :** Nous devons réorienter tous les efforts et toutes les ressources des Nations unies vers la lutte contre l'Apartheid, comme nous l'avons fait pour l'Afrique du Sud dans les années 1970, 1980 et au début des années 1990.

**5. Retour et indemnisation :** Nous devons réaffirmer et insister sur le droit au retour et à l'indemnisation complète de tous les Palestiniens et de leurs familles qui vivent actuellement dans les territoires occupés, au Liban, en Jordanie, en Syrie et dans la diaspora à travers le monde.

**6. Vérité et justice :** Nous devons appeler à un processus de justice transitionnelle, utilisant pleinement les décennies d'enquêtes, de recherches et de rapports accumulés par l'ONU, afin de documenter la vérité et de garantir la responsabilité de tous les auteurs, la réparation de toutes les victimes et les remèdes aux injustices documentées.

**7. La protection :** Nous devons insister sur le déploiement d'une force de protection de l'ONU dotée de ressources suffisantes et d'un mandat solide pour protéger les civils de la rivière à la mer.

**8. Désarmement** : Nous devons plaider pour le retrait et la destruction des stocks massifs d'armes nucléaires, chimiques et biologiques d'Israël, de peur que le conflit ne conduise à la destruction totale de la région et, éventuellement, au-delà.

**9. La médiation** : Nous devons reconnaître que les États-Unis et les autres puissances occidentales ne sont pas des médiateurs crédibles, mais plutôt des parties au conflit qui sont complices d'Israël dans la violation des droits des Palestiniens, et nous devons les impliquer comme tels.

**10. La solidarité** : Nous devons ouvrir grand nos portes (et celles du Secrétariat Général) aux légions de défenseurs des droits de l'Homme palestiniens, israéliens, juifs, musulmans et chrétiens qui sont solidaires du peuple de Palestine et de ses droits de l'Homme, et mettre un terme au flux incontrôlé de lobbyistes israéliens vers les bureaux des dirigeants de l'ONU, où ils prônent la poursuite de la guerre, de la persécution, de l'apartheid et de l'impunité, et dénigrent nos défenseurs des droits de l'Homme pour leur défense de principe des droits des Palestiniens.

Il faudra des années pour y parvenir, et les puissances occidentales nous combattront à chaque étape du processus, c'est pourquoi nous devons faire preuve de fermeté. Dans l'immédiat, nous devons œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et la fin du siège de Gaza, nous opposer au nettoyage ethnique de Gaza, de Jérusalem et de la Cisjordanie (et d'ailleurs), documenter l'assaut génocidaire à Gaza, contribuer à l'acheminement d'une aide humanitaire massive et à la reconstruction des Palestiniens, prendre soin de nos collègues traumatisés et de leurs familles, et lutter sans relâche pour une approche fondée sur des principes au sein des bureaux politiques de l'ONU.

L'échec de l'ONU en Palestine jusqu'à présent n'est pas une raison pour nous de nous retirer. Au contraire, il devrait nous donner le courage d'abandonner le paradigme du passé, qui a échoué, et de nous engager pleinement dans une voie plus fondée sur des principes. En tant que HCDH, rejoignons avec audace et fierté le mouvement anti-apartheid qui se développe dans le monde entier, en ajoutant notre logo à la bannière de l'égalité et des droits de l'Homme pour le peuple palestinien. Le monde nous observe. Nous devons tous rendre compte de notre position à ce moment crucial de l'histoire. Prenons le parti de la justice.

Je vous remercie, Monsieur le Haut-Commissaire Volker, d'avoir écouté ce dernier appel de mon bureau. Dans quelques jours, je quitterai le Bureau pour la dernière fois, après plus de trois décennies de service. Mais n'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'aide à l'avenir.

Je vous présente mes sincères salutations,

Craig Mokhiber